



**AMICALE
DES PUPILLES-MOUSSES**



**COMITÉ RÉGIONAL
LANGUEDOC-ROUSSILLON / MIDI- PYRÉNÉES**

Jean-Pierre GLÉVAREC
Mousse 10 / 60
Coordonnateur régional

Manduel, le 7 Juillet 2019

Objet : Retrouvailles régionales 2019

Chers amis Pupilles, Mousses, Sympathisants,

Les retrouvailles régionales auront lieu le **Samedi 28 Septembre 2019 à LAURENS (34480), en l'Abbaye Sylva Plana 13, ancienne Route Nationale**. Située au cœur de vignobles renommés (Faugères et Côtes de Thongue), sa position relativement centrale, et la réputation de cet établissement ont déterminé notre choix.

Nous y tiendrons notre **Assemblée Générale Régionale de 10H30 à 11H45**, puis un apéritif sera servi avant le déjeuner. Après le repas, une visite du domaine est prévue avec dégustation des vins. Sachez qu'il y a quelques chambres, mais il vaut mieux réserver si vous êtes intéressés (vous trouverez en pièces jointes les coordonnées de l'établissement).

Pour le repas, un choix intéressant est proposé. Il vous est demandé de consulter la proposition ci-jointe, que nous vous demandons de bien vouloir renseigner avant de la transmettre avec votre règlement à notre Trésorier Raymond PAULARD (date limite 17 Septembre 2019).

Le repas est à 28 € par personne, incluant l'apéritif ; à noter que l'Amicale régionale prend à sa charge les vins (AOC) et le café.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez m'appeler (0687280141) ainsi que le « régional de l'étape », notre camarade -Mousse 04/63- Claude GUYOT (0661533389), arrivé depuis peu dans l'Hérault à Magalas (village proche de Laurens), que j'aurai le plaisir de vous présenter lors de nos retrouvailles.

Dans l'attente de vous revoir -nombreux- je l'espère (vos amis sont les bienvenus), en cette charmante bourgade du Languedoc, je vous transmets mes amitiés fraternelles marines.



Jean-Pierre

Réunion régionale du 28 Septembre 2019

NomPrénom

Assistera au repas accompagné de ... personnes

Règlement par chèque libellé à l'ordre de Amicale des Pupilles-Mousses

28 € X ... = €

Menu

Choisir l'entrée, puis le plat, et enfin le dessert, en indiquant dans le rectangle correspondant le nombre commandé

Exemple : je choisis le pavé de morue et ma femme le demi-magret, je note 1 sur le nombre correspondant à « pavé de morue » et 1 sur le nombre correspondant à « demi- magret ». Si nous choisissons tous les deux les côtelettes, je note le nombre 2 correspondant à « côtelettes ».

Entrée :

Tomates du jardin mozzarella en 3 façons Nbre :

Fleur de melon et jambon Duroc 24 mois, gelée au Porto Nbre :

Croustillant de chèvre chaud au miel, feuilles de chêne Nbre :

Saumon gravlax fait maison, aneth et vodka, crème citronnée-ciboulette, granité au gingembre Nbre :

Plat principal :

Pavé de morue gratiné à l'aïoli, légumes vapeur

Nbre : _____

Brochette de gambas flambées à l'anis, linguines à l'encre de seiche et citron

Nbre: _____

Demi-magret de canard grillé, confiture d'olives noires, pommes de terre en robe des champs, confit d'oignon Nbre : _____

Côtelettes d'agneau grillées, frites fraîches maison

Nbre : _____

Dessert (voir suite 2^e page)

Dessert

Trio de crèmes brûlées

Nbre : _____

Baba au rhum

Nbre : _____

Fondant au chocolat

Nbre : _____

Carpaccio d'ananas « Rhumaromatisé » et sa boule de sorbet fruits de la passion

Nbre : _____

Cheese cake au citron vert, cœur coulant à la fraise

Nbre : _____

Nougat glacé aux fruits confits

Nbre : _____

Macaron au cœur coulant caramel et beurre salé

Nbre : _____

Coupe 3 boules de glace

Nbre : _____

Café gourmand

Nbre : _____

Assiette de fromages

Nbre : _____

Nota : les vins (blanc-rouge-rosé/Appellation d'Origine Contrôlée), et le café, sont pris en charge par la trésorerie régionale de l'amicale.

Renvoyez ces 2 feuilles renseignées avec votre règlement à : Raymond PAULARD 18, rue César Franck 31250 REVEL, au plus tard le mardi 17 Septembre 2019.